

**2021 PDDAA**  
REVUE BIENNALE  
BRÈVE DE LA  
**CEEAC**



**Tableau de bord de la transformation de  
l'agriculture en Afrique : Performances et  
enseignements tirés de la troisième revue  
biennale PDDAA en Afrique centrale**

# Tableau de bord de la transformation de l'agriculture en Afrique : Performances et enseignements tirés de la troisième revue biennale PDDAA en Afrique centrale

## REVUE BIENNALE DU PDDAA, 2021 : BRÈVE DE LA CEEAC

Lea Vicky Magne Domgho<sup>1</sup>, Augustin Wambo Yamdjeu<sup>2</sup>, et Abakar Mohammed<sup>3</sup>

Cette note de synthèse a été élaborée par le programme ReSAKSS Afrique de l'Ouest et du Centre, facilité par AKADEMIYA2063, en collaboration avec la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC).

**Référence à citer :** Domgho, L.M.V., A.W. Yamdjeu et A. Mohammed. 2023. *Tableau de bord de la transformation de l'agriculture en Afrique : Performances et enseignements tirés de la troisième revue biennale du PDDAA en Afrique centrale : Brève de la CEEAC*. Kigali : Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS), AKADEMIYA2063. <https://doi.org/10.54067/caadptbr.eccas>

### À propos du ReSAKSS

Créé en 2006 dans le cadre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA), le Système régional d'analyse stratégique et de gestion des connaissances (ReSAKSS) contribue aux efforts de planification et de mise en œuvre de politiques fondées sur des données probantes et axées sur les résultats. Plus précisément, le ReSAKSS fournit des données ainsi que des produits analytiques et de connaissances, afin de faciliter les processus d'évaluation comparative, de revue et d'apprentissage mutuel du PDDAA. AKADEMIYA2063 dirige les travaux du ReSAKSS en partenariat avec la Commission de l'Union africaine, l'Agence de développement de l'Union africaine-NEPAD (AUDA-NEPAD) et les principales communautés économiques régionales (CER).

AKADEMIYA2063 bénéficie du soutien financier de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), de la Fondation Bill & Melinda Gates (BMGF), du ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), de la Banque africaine de développement (BAD), du Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (FCDO) du Royaume-Uni, du Centre mondial pour l'adaptation (GCA) et de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles des donateurs.

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une revue indépendante par les pairs. Les opinions exprimées ici n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles d'AKADEMIYA2063.

<sup>1</sup> Chercheur Associé Senior, AKADEMIYA2063

<sup>2</sup> Directeur, Systèmes de Gestion des Connaissances, AKADEMIYA2063

<sup>3</sup> Chef de Service Agriculture, Alimentation et Nutrition (CSAAN), Département ERNADR, Commission de la CEEAC

# 1. Introduction

Les Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) ont adopté, en juin 2014, la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'Agriculture pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie. Cette Déclaration fixe la vision 2025 de l'Afrique pour l'agriculture qui est mise en œuvre au travers des sept grands engagements entre 2015 et 2025. Ces derniers sont : (1) le respect des principes et valeurs du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), (2) le renforcement du financement des investissements dans l'agriculture, (3) l'éradication de la faim en Afrique d'ici 2025, (4) la réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2025 grâce à une croissance et une transformation agricoles inclusives, (5) la stimulation du commerce intra-africain des produits et services agricoles, (6) le renforcement de la résilience des moyens de subsistance et des systèmes de production face à la variabilité du climat et aux autres risques connexes, et (7) la garantie de la responsabilité mutuelle des actions et des résultats en procédant à une revue biennale (RB) à l'échelle du continent pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des sept engagements.

Le troisième rapport de la revue biennale (2021) et le tableau de bord de la transformation de l'agriculture africaine ont été adoptés et rendus publics lors du 35<sup>ème</sup> Sommet de l'Union africaine (UA) de février 2022. Cette brève met en évidence les performances de la région CEEAC et analyse les défis rencontrés, ainsi que les leçons apprises pendant tout le processus de la RB 2021. Elle examine également les changements de politiques et de programmes au niveau de la CEEAC induits par la mise en application des leçons tirées des RB1 et RB2 et en conclusion, liste les actions politiques requises pour que les États membres de la CEEAC puissent honorer les engagements de Malabo d'ici 2025.

## 2. Progrès dans la réalisation des engagements aux niveaux régional et national

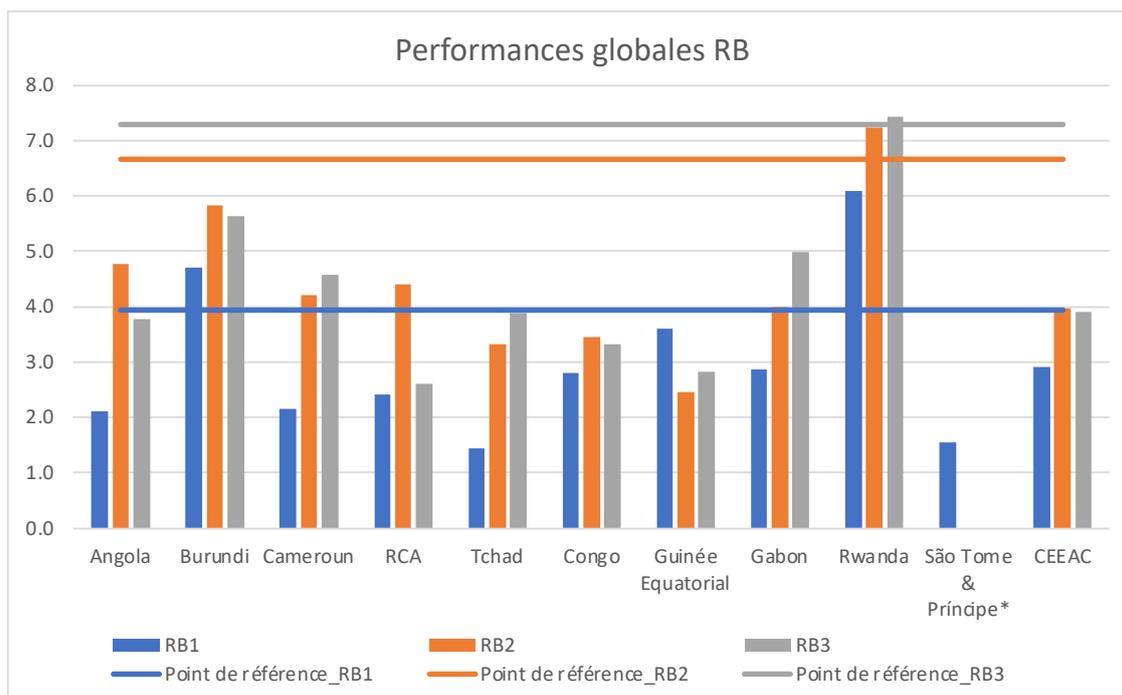
### - Performance globale des pays de la CEEAC en matière de RB au cours des trois cycles de RB

Les performances globales de la CEEAC sont résumées dans le graphique 1. On y voit que tous les pays de la CEEAC ont participé au processus d'examen des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> revues biennales, à l'exception de São Tomé & Príncipe. A ce jour, le score global des États membres de la CEEAC est toujours inférieur au point de référence<sup>4</sup> sur les trois cycles. Ceci indique que la région n'est pas en voie de réaliser les engagements de Malabo d'ici 2025. Dans la première, deuxième et troisième RB, la région a en effet atteint respectivement 74%, 59% et 54% des valeurs de référence. Par ailleurs, l'état actuel des performances montre que la région s'est davantage éloignée du score de référence lors de la troisième RB. Les performances des différents États membres de la CEEAC montrent que seuls le Rwanda (sur les trois cycles) et le Burundi (lors du premier cycle) ont atteint et même dépassé l'objectif de référence dans l'atteinte des engagements de Malabo (Figure 1). Cinq des neuf pays qui ont renseigné les trois cycles ont vu leurs performances par rapport à la référence régresser entre la deuxième et la troisième RB, après s'être améliorées entre la première et la deuxième RB (il s'agit de l'Angola, du Burundi, de la République Centrafricaine, du Congo et du Tchad).

<sup>4</sup> Valeurs tangibles pour mesurer les progrès en matière de performances agricoles



**Figure 1: Performances globales des pays de la CEEAC en matière de RB au cours des trois cycles de RB**



Source : AUC 2022

**- Performances globales des pays de la CEEAC en matière de RB dans les 7 domaines d'engagement de Malabo (RB1, RB2 et RB3)**

Une comparaison des performances de la CEEAC pour les trois revues biennales par domaine thématique montre que dans l'ensemble, les États membres ont réalisé quelques améliorations dans trois thématiques (tableau 2) : engagement 6 entre la première et la deuxième RB, les engagements 2 et 3 entre la deuxième et la troisième RB. Par ailleurs, on constate que le nombre de pays ayant atteint au moins 80% de la cible (tableau 1) a diminué durant les trois cycles de la RB pour l'engagement 1, tandis qu'il a augmenté pour les engagements 2, 4, 5, et 6. Au niveau de la CEEAC, plus d'effort devrait être consenti pour améliorer les performances sous l'engagement 3, car un seul pays de la CEEAC a atteint plus de 80% de la cible au cours des trois cycles de la RB.

**Tableau 1: Nombre de pays par cycle de RB ayant atteint au moins 80% de la cible.**

	BR (2017)	BR (2019)	BR (2021)
Re-engagement du PDDAA	10	8	6
Améliorer le financement de l'agriculture	0	0	7
Éliminer la faim d'ici 2025	1 (Burundi)	1 (Rwanda)	1 (Rwanda)
Éradiquer la pauvreté par l'agriculture	5	4	7
Stimuler le commerce intra-africain	5	5	7
Renforcer la résilience au climat	3	3	9
Responsabilité mutuelle	3	5	3

Toutefois, bien que ces améliorations soient importantes, elles ne sont pas suffisantes pour aider la communauté à atteindre les objectifs fixés d'ici 2025. Par conséquent, la CEEAC en tant que Communauté économique régionale (CER) n'est pas en voie de réaliser les engagements de Malabo, car les scores de performance sont en deçà des références requises pour la troisième RB.

Les changements les plus significatifs ont été enregistrés entre les RB1 et RB2 et ce pour le thème de « **renforcement de la résilience au climat** » avec un taux de 24,2%. Entre la RB3 et la RB2 les meilleures performances sont réalisées pour l'éradication de la faim d'ici 2025 (12,0%), et le financement agricole (4,3%). C'est dans les thématiques ci-après que la CEEAC a enregistré les plus faibles performances en 2021 : améliorer le financement de l'agriculture (30% de la référence), stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles (38% de la référence), réduire de moitié la pauvreté par l'agriculture (39% de la référence), et éradiquer la faim (40% de la référence). Il serait donc impératif que les pays de la CEEAC abordent ces questions de manière plus urgente et volontariste afin de pouvoir respecter les engagements de Malabo.

**Tableau 2: Performances globales des pays de la CEEAC en matière de RB dans les 7 domaines d'engagement de Malabo, à travers les RB1, RB2 et RB3**

	RB1 (2017)	RB2 (2019)	RB3 (2021)	% changement RB1 & RB2	% changement RB2 & RB3	Point de référence RB3	Statut 2021
Re-engagement du PDDAA	5.76	7.76	7.34	-55.1	-5.4	10	Pas en voie
Améliorer le financement de l'agriculture	2.41	2.89	2.26	-19.8	4.31	7.5	Pas en voie
Éliminer la faim d'ici 2025	1.35	1.78	2.50	-2.5	12.03	6.32	Pas en voie
Éradiquer la pauvreté par l'agriculture	2.42	2.09	2.25	-54.7	-27.2	5.81	Pas en voie
Stimuler le commerce intra-africain	1.07	2.84	1.88	-11.3	-60.3	5	Pas en voie
Renforcer la résilience au climat	3.26	4.73	5.34	24.22	-1.3	8	Pas en voie
Responsabilité mutuelle	4.06	5.63	5.74	-13.5	-6.2	8.33	Pas en voie
Global	2.90	3.96	3.90	-19.4	-9.8	7.28	Pas en voie

Source : AUC 2022.

Le rouge au niveau du statut signifie que la situation en plus de ne pas être bonne s'est détériorée entre RB2 et RB3 ; tandis que le jaune signifie que la situation s'est améliorée entre RB2 et RB3, mais pas assez pour pouvoir qualifier la performance d'être « en bonne voie ».

### - **Reuves biennales de la CEEAC (RB2 et RB3) : scores par thème et par pays**

Les performances des pays de la CEEAC par rapport aux différents domaines thématiques sont présentées dans le tableau 3. Le Rwanda est le pays le plus performant de la communauté, avec les scores les plus élevés dans les différentes thématiques. Deux des neuf pays qui ont participé à la troisième RB, bien que n'étant pas en bonne voie pour respecter les engagements de Malabo, ont réalisé des progrès appréciables par rapport à leur performance lors du deuxième cycle de la RB. Il s'agit du Gabon (14%) et de la Guinée équatoriale (4,7%). La République Centrafricaine quant à elle a vu son score global diminuer de 45,8% entre la deuxième et la troisième RB.

Le ratio des scores agrégés de ces pays par rapport au score de référence global de la 2<sup>ème</sup> RB a baissé d'au moins 10 % entre la seconde et la troisième revues.

Les États membres de la CEEAC ont obtenu des résultats relativement bons pour les trois engagements suivants : réengagement envers le processus du PDDAA (thème 1), renforcement de la résilience au changement climatique (thème 6) et responsabilité mutuelle pour les actions et les résultats (thème 7). Pour le thème 6, seuls 3 pays sur 10 étaient sur la bonne voie (Burundi, Cameroun et Rwanda).

Tableau 3: Scores des revues biennales de la CEEAC (RB2 et RB3) par thème et par pays

	Réengagement envers le PDDAA	Améliorer le financement de l'agriculture	Éliminer la faim d'ici 2025	Éradiquer la pauvreté par l'agriculture	Stimuler le commerce intra-africain dans le secteur agricole	Renforcer la résilience au changement climatique	Responsabilité mutuelle des actions et des résultats	Score global RB2	Score global RB3	Changement (%)	Progress
<b>Benchmark</b>	<b>10</b>	<b>7,5</b>	<b>6,32</b>	<b>5,81</b>	<b>5,00</b>	<b>8</b>	<b>8,33</b>	<b>6,66</b>	<b>7,28</b>		
Angola	6.22	0.98	4.46	1.01	2.98	3.35	7.43	4.77	3.77	-27.6%	Pas en voie
Burundi	9.20	2.24	3.81	4.38	3.18	8.44	8.12	5.82	5.63	-11.5%	Pas en voie
Cameroun	9.24	2.41	1.75	2.05	1.93	8.43	6.28	4.21	4.58	-0.5%	Pas en voie
Rep. Centrafricaine	6.98	0.67	0.80	0.00	0.22	3.33	6.27	4.41	2.61	-45.8%	Pas en voie
Tchad	6.43	0.99	3.08	3.66	0.88	6.02	6.11	3.89	3.88	-8.9%	Pas en voie
Congo	9.01	2.53	1.23	0.44	1.58	4.93	3.55	3.46	3.32	-12.1%	Pas en voie
Guinée Equatoriale	8.10	0.13	0.51	0.00	2.75	3.33	4.89	2.46	2.82	4.7%	Pas en voie
Gabon	8.23	5.82	3.97	3.96	2.15	5.83	4.90	3.99	4.98	14.1%	Pas en voie
Rwanda	10.00	6.86	5.43	6.95	3.18	9.70	9.87	7.23	7.43	-6.1%	En voie
São Tome & Príncipe*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00		Pas en voie
CEEAC	7.34	2.26	2.50	2.25	1.88	5.34	5.74	3.96	3.90	-9.9%	Pas en voie

Source : AUC 2022.

Le vert signifie que le pays est en voie d'atteindre les objectifs dans la thématique considérée.

### 3. Défis et enseignements tirés de la troisième Revue Biennale au sein de la CEEAC

#### - Leçons apprises et défis liés au processus

On peut noter une nette amélioration du taux de soumission des rapports dans la troisième et la deuxième RB par rapport à la première RB. En effet, sous la coordination conjointe de la CEEAC et de la SADC, avec l'appui des experts de la Commission de l'Union Africaine (CUA) qui ont procédé à l'examen des rapports préliminaires, tous les États membres, à l'exception de Sao Tomé-et-Principe, ont soumis leur rapport biennal. Bien qu'ayant fait des progrès dans la mise en place des mécanismes et plateformes institutionnalisés inclusifs pour la responsabilité mutuelle du PDDAA et la reddition des comptes, la CEEAC est encore loin de réaliser les objectifs qu'elle s'est assignés.

#### - Leçons apprises et défis liés aux données

Le nombre d'indicateurs renseignés s'est sensiblement amélioré dans la plupart des pays. Cependant, les défis demeurent encore en termes de fiabilité des données et de diversité des sources des données. Les engagements 2, 3, 4 et 5 présentent particulièrement des lacunes en termes de collecte de données, la région a atteint moins de 40% des valeurs de référence dans les 4 thématiques. En effet, les pays présentent encore certaines difficultés à disposer de certaines données utiles dans des catégories telles que le commerce intra-africain des produits et services agricoles (engagement 5), accès au financement agricole, investissement intérieur et étranger du secteur privé, etc. (engagement 2), pertes après récolte, productivité agricole, etc. (engagement 3), participation des femmes dans l'agro-industrie (engagement 4).

En ce qui concerne les indicateurs sur la productivité agricole, les pertes post-récolte et la protection sociale liées à l'engagement 3 sur l'éradication de la faim, le défi auquel sont confrontés la plupart des pays est que ces données ne sont pas ou peu collectées, à des intervalles pas toujours réguliers. Ceci rend difficile l'établissement de rapports sur certains indicateurs. Par exemple sur la protection sociale, les données utilisées pour les calculer sont obtenues à partir de recensements ou d'enquêtes nationales qui ne sont réalisés que tous les cinq ans ou après une décennie, voire plus.

En ce qui concerne l'engagement 2 (améliorer le financement des investissements dans l'agriculture), les données sur l'accès au financement, les dépenses publiques pour l'agriculture, les investissements étrangers du secteur privé dans l'agriculture et les investissements locaux du secteur privé dans l'agriculture n'ont été que partiellement fournies, car la plupart des pays ne disposaient pas de systèmes d'information adéquats pour le suivi de cet indicateur.

Pour ce qui concerne l'engagement 4, la plupart des pays n'ont pas fourni de rapport sur les indicateurs (participation des femmes dans l'agro-industrie, PIB agricole et réduction de la pauvreté). De même, en ce qui concerne la stimulation du commerce intra-africain des produits et services agricoles (engagement 5), les pays ont besoin d'équiper leurs systèmes statistiques respectifs afin d'améliorer la collecte des informations sur les échanges commerciaux intrarégionaux des produits et services agricoles en Afrique.

En termes de leçons apprises, il est nécessaire pour les pays que l'équipe mise en place se rapproche le plus tôt possible des institutions fournissant les données nécessaires, afin de commencer la collecte des données à temps. L'intervention ponctuelle de la CEEAC et du ReSAKSS dans certains pays permettrait de renforcer davantage l'engagement des pays envers le processus de RB. En outre, il serait utile d'engager des experts pour aider les pays dans le processus de contrôle des données qui sont collectées au niveau pays tous les 5 ans voir plus (taux de pauvreté, retards de croissance, etc.).



## 4. Changements de politiques et programmatiques intervenus au niveau régional (CEEAC) à la suite de la première et de la deuxième RB

La CEEAC, en tant que région, a progressé sur les politiques et les programmes qui se rapportent au cadre de résultats continental du PDDAA 2015-2025. A la suite des deux premières revues biennales, dans le cadre des politiques commerciales favorables à la facilitation des échanges, tous les États membres de la CEEAC ont réactivé la Politique Agricole Commune (PAC) et le Programme Régional d'investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN). Compte tenu des liens étroits entre l'Agriculture et l'Élevage, l'actualisation de la PAC de la CEEAC a nécessité l'implication du Bureau Inter Africain des Ressources Animales de l'Union Africaine (UA – BIRA).

Dans le cadre de la zone de libre-échange continental africaine, des projets comme le Projet d'appui institutionnel pour la mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des échanges (PAI-AFE CEEAC) ont été mis en place afin de : i) renforcer les capacités de la Commission de la CEEAC en matière de facilitation des échanges ; ii) appuyer le renforcement des Comités Nationaux de Facilitation des Échanges (CNFE) des pays de la CEEAC pour la mise en œuvre réussie de l'AFE en Afrique centrale ; iii) soutenir les efforts de la CEEAC dans la mobilisation des ressources et ; iv) accompagner les petites et moyennes entreprises de l'organe sous-régional et développer un véritable dialogue public-privé.

En outre, les pays à l'instar du Rwanda qui ont pris le temps de s'aligner dès le premier cycle et qui ont suivi d'importants processus consultatifs ont connu plus de succès dans le processus de mise en œuvre de leur PNIASAN.

Par ailleurs, le Plan d'action genre et agriculture (PAGA) de la CEEAC, dont l'objectif est d'assurer l'intégration institutionnelle et opérationnelle du genre et des droits des femmes dans les PNIASAN, PRIASAN et tout autre programme ou initiative agricole au sein de la CEEAC a été validé.

## 5. Recommandations pour la réalisation des engagements de Malabo d'ici 2025

Sur la base des performances de la région CEEAC dans la troisième RB, la région devrait prendre en considération les recommandations ci-après afin de progresser dans la réalisation des engagements de Malabo d'ici 2025 :

- 1) Tous les États membres de la CEEAC, à l'exception du Rwanda, devront, conformément aux exigences du domaine thématique 1, s'efforcer d'achever leur processus de réengagement dans celui du PDDAA. La Commission de la CEEAC et d'autres partenaires devraient apporter un soutien technique, en particulier à la République Centrafricaine et au Tchad, qui sont à la traîne dans ce domaine.
- 2) Les faibles performances de la région en matière de financement et d'investissement dans l'agriculture, d'éradication de la pauvreté par l'agriculture et de stimulation du commerce intra-africain dans le secteur agricole restent encore un énorme défi. Afin d'améliorer ses performances dans ces thématiques, la région devrait revoir l'efficacité des actions engagées pour réduire les pertes post-récoltes et augmenter la productivité agricole, assurer l'augmentation de la proportion de femmes engagées dans l'agrobusiness ; fournir un environnement favorable à l'accès au financement, aux dépenses publiques et aux investissements du secteur privé national et étranger dans l'agriculture. A cet effet, les États membres de la CEEAC doivent considérablement augmenter leurs dépenses

agricoles pour atteindre l'objectif minimum de 10 % du budget du PDDAA. Des mesures urgentes sont donc particulièrement nécessaires pour s'attaquer au problème chronique du retard de croissance qui prévaut dans tous les États de la région.

- 3) Au niveau national, les pays doivent individuellement renforcer les systèmes de responsabilité mutuelle et de reddition des comptes, notamment en établissant les mécanismes de Revue Conjointe Agricole (RCA). Le Rwanda a mis en place un mécanisme de RCA qui a bien fonctionné au fil du temps. L'absence d'un système de responsabilité mutuelle complet pour suivre les performances du secteur agricole appelle à l'établissement d'un mécanisme de RCA régional complet qui créera une plateforme pour toutes les parties prenantes, intègrera la RB, afin de suivre régulièrement les performances et d'avoir un plan d'action clair.
- 4) Pour améliorer le rapportage global, les pays doivent renforcer les systèmes de gestion des données en formant et en renforçant des groupes thématiques autour des données sur les RB là où ils n'existent pas, par la formation, le renforcement de leurs capacités, et en les aidant à remplir leur rôle plus efficacement. Pour y parvenir, avec l'appui de la CEEAC, les pays doivent envisager et généraliser l'adoption d'outils numériques pour la saisie, le traitement, la gestion et le rapportage des données de suivi et évaluation.
- 5) La région doit accélérer les progrès vers la construction d'un système alimentaire africain résilient au climat.

## 6. Références

Atelier de validation du plan d'action genre et agriculture de la CEEAC, FAO, 25 février 2020.  
<http://www.fao.org/congo/actualites/detail- events/fr/c/1263565/>

AUC (African Union Commission). 2018. Biennial Report to the AU Assembly on implementing the June 2014 Malabo Declaration. Addis Ababa: AUC.

AUC (African Union Commission). 2020. Biennial Report to the AU Assembly on implementing the June 2014 Malabo Declaration. Addis Ababa: AUC.

AUC (African Union Commission). 2021. Biennial Report to the AU Assembly on implementing the June 2014 Malabo Declaration. Addis Ababa: AUC.

[https://au.int/sites/default/files/documents/41573-doc-FRENCH\\_CAADP\\_BR\\_2015-2021\\_Report\\_final.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/41573-doc-FRENCH_CAADP_BR_2015-2021_Report_final.pdf)



# ReSAKSS WCA

Regional Strategic Analysis and Knowledge Support System  
by AKADEMIYA2063

## ReSAKSS Afrique de l'Ouest et du Centre Bureau régional d'AKADEMIYA2063

Lot N°3 Almadies

B.P. : 24 933 Ouakam

Dakar, Sénégal

Tél : +221 33 865 28 81

Email : dakar-contact@akademiya2063.org

Site web : www.akademiya2063.org



AKADEMIYA

L'expertise que nous avons. L'Afrique que nous voulons.

## Siège d'AKADEMIYA2063

Kicukiro/Niboye KK 341 St 22

B.P. : 1855

Kigali, Rwanda

Tél : +250 788 318 315

Email: kigali-contact@akademiya2063.org

Site web : www.akademiya2063.org

